



juin 2013

## **Lettre d'information FO n°5 :** **ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

**Un guide sur les agents des agences de l'eau :** Force Ouvrière met à disposition un nouveau guide sur le quasi-statut des contractuels des agences de l'eau. A l'heure où des discussions peuvent s'ouvrir sur la refonte du statut des contractuels ITA des autres établissements ce guide permet de disposer d'une analyse détaillée de celui des contractuels des agences de l'eau.

Télécharger le guide [ici](#)

**Lettre intersyndicale sur les corps et contractuels des établissements publics environnement :** Bien qu'inscrit dans l'agenda social du ministère, le chantier de réforme statutaire des corps d'agents techniques de l'environnement, des techniciens de l'environnement, des contractuels ITA des établissements est toujours enlisé. Un courrier commun de l'ensemble des organisations syndicales ministérielles a donc été envoyé à la ministre de l'écologie.

Télécharger la lettre à la ministre [ici](#)

**Titularisation des agents contractuels :** Le comité technique ministériel du 16 mai a examiné une nouvelle version du décret sur le processus de titularisation qui est moins favorable aux agents. Force Ouvrière s'est insurgé contre ce nouveau renoncement du ministère de l'écologie face au diktat du ministère de la fonction publique. A noter que les agents concernés doivent prochainement recevoir des courriers individuels de l'administration avec des éléments d'informations

Télécharger le compte-rendu FO du CTM [ici](#)

Télécharger les documents de l'administration : [Calendrier et nature des épreuves](#), [ITPE](#), [Attachés](#), [TSDD](#), [TSPDD](#) et son [annexe](#), [SACDD](#), [Adjoints administratifs](#), [Adjoints techniques](#)

**Catégorie C : mesures d'urgence... Quel manque d'ambition :** Des discussions ont été engagées au niveau du ministère de la fonction publique. Les propositions faites par l'administration sont dérisoires et se limitent à un bricolage face au constat du niveau de rémunération inférieur au SMIC pour les premiers agents.

Télécharger le communiqué de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO [ici](#)

**Les différents types de congés :** Force Ouvrière met à disposition une analyse des différents congés possibles. Il s'agit d'un document de synthèse. Pour toute question particulière, contactez nous.

Télécharger la synthèse FO [ici](#)

**Commissionnement des inspecteurs de l'environnement :** Le comité technique du 30 mai a examiné le projet de décret relatif au commissionnement des inspecteurs de l'environnement. A cette occasion, plusieurs amendements ont été proposés. Au final, Force Ouvrière a été la seule organisation à ne pas voter pour ce projet de décret. Nous considérons en effet que les conséquences sur les carrières ainsi que sur l'exercice de la pratique quotidienne des missions de ce décret sont insuffisamment traitées par la tutelle.

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

Le projet de décret [ici](#), le rapport de présentation de l'administration [ici](#) et l'étude d'impact [ici](#)

**Etats Généraux de la Modernisation du Droit de l'Environnement :** Comme Force Ouvrière a eu l'occasion de le dénoncer les services et établissements publics de l'Etat sont de plus en plus attaqués pour simplement faire appliquer les règles et normes nationales. Actuellement, une nouvelle démarche menée dans le cadre du « choc de simplification » est très pernicieuse. Force Ouvrière dénonce certaines orientations dogmatiques sur ce sujet.

Télécharger le communiqué FO [ici](#)

**La prochaine conférence environnementale :** Elle est prévue les 20 et 21 septembre prochain. Parmi les chantiers décidés par le gouvernement, il faut noter en particulier un chantier sur la politique de l'eau et un autre sur la biodiversité marine. En tant que confédération représentative au niveau interprofessionnel (public et privé), Force Ouvrière participera activement à cette conférence.

Télécharger le compte-rendu du Conseil des Ministres du 22 mai qui fait l'objet d'une communication sur la conférence environnementale [ici](#)

**Audition de la ministre de l'écologie par la commission développement durable de l'assemblée nationale :** La ministre a évoqué au cours de cette audition l'inscription de l'évolution statutaire des corps environnement dans l'agenda social du ministère. Malgré ces paroles, aucune avancée n'a été réalisée sur ce dossier qui n'a que trop duré. Par ailleurs, la ministre a à plusieurs reprises évoqué la situation de l'ONEMA. Elle a notamment indiqué sa volonté de créer une agence française de la biodiversité autour de l'ONEMA. Force Ouvrière condamne la création d'une telle agence dans le contexte de modernisation de l'action publique (RGPP++) qui n'apportera pas de moyens supplémentaires aux missions relatives à la protection de la biodiversité. Enfin, un député s'est permis de comparer les agents de l'ONEMA à des SS. Ce type d'attaques contre des agents publics qui se contentent d'accomplir leurs missions est indigne d'un parlementaire.

Télécharger la vidéo de l'audition [ici](#)

Télécharger le compte-rendu synthétique de l'audition [ici](#)

**Tableau de bord de la transition écologique :** Le tableau de bord n°3 de mai 2013 est disponible.

Télécharger le tableau de bord [ici](#)

**Rapport du Conseil Général de l'Écologie et du Développement Durable sur l'évaluation de la réforme des parcs nationaux issues de la loi 2006** : Suite à la lettre de mission ministérielle de fin 2012, le CGEDD a produit un rapport sur les conséquences de la loi de 2006 sur les Parcs nationaux. Le rapport, entre autre, insiste sur les modalités de gestion et d'organisation des ressources humaines, et notamment sur les corps de l'environnement. Malgré des pistes intéressantes (volet formation), es rapporteurs ne semblent pas avoir pris toute la mesure des difficultés engendrées par la loi de 2006 et les conséquences à en tirer. En témoignent par exemple leur incapacité à situer leurs propositions dans « l'embrouillamini » des évolutions parallèles (agence biodiversité, inspecteurs de l'environnement, situations dans d'autres établissements sous tutelle du ministère). Une seconde partie du rapport est en cours de rédaction pour juin 2013... à suivre donc.

Télécharger le rapport [ici](#)

**Prochain rendez-vous important : Le Comité Technique  
Ministériel du 18 juin 2013 avec à l'ordre du jour :**  
**Les évaluations MAP sur la politique de l'eau et sur les polices de l'environnement**  
**L'agence française de la biodiversité**

**Pour toute remarque relative aux positions défendues  
par Force Ouvrière et pour toute question relative à  
votre carrière contactez nous**

Zaïnil NIZARALY

[znizaraly@fets-fo.fr](mailto:znizaraly@fets-fo.fr) / 01 44 83 86 20

FEETS-FO, 46 rue des Petites Ecuries 75010 Paris

Ou remplir le bulletin d'adhésion en ligne [ICI](#)



---

## **Bulletin d'adhésion**

### **Agents des établissements publics du ministère de l'écologie et du ministère de l'égalité des territoires**

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière

NOM :

PRENOM :

CORPS/GRADE ou assimilé :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

TELEPHONE BUREAU :

TELEPHONE PORTABLE :